



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BONAVENTURE
VILLE DE PASPÉBIAC

RÈGLEMENT N° : 2024-545

**RÈGLEMENT 2024-545 FIXANT LES TARIFS DES
ACTIVITÉS AU CENTRE CULTUREL DE LA VILLE DE
PASPÉBIAC**

PROCÉDURE D'ADOPTION

J / M / A

Avis de motion :	08-07-2024
Adoption du projet de règlement :	08-07-2024
Adoption du règlement :	12-08-2024
Entrée en vigueur :	15-08-2024
Publication :	15-08-2024

ATTENDU QU'un avis de motion et un dépôt de projet de règlement ont été déposés lors de la séance ordinaire du 8 juillet 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Anglehart, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'ADOPTER le Règlement 2024-545 fixant les tarifs des activités au Centre culturel de la ville de Paspébiac.

Résolution # 2024-08-229

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ à la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Paspébiac le 12 août 2024.

Daniel Langlois
Directeur général/Greffier

Marc Loisel
Maire

LE CENTRE CULTUREL DE PASPÉBIAC CARTE DE TARIFS

LOCATION SANS VENTE DE BILLETS (*Toutes les taxes applicables sont en sus*)

Centre culturel :	850 \$ pour 4 heures	1 275 \$ par jour
Salle multi :	400 \$ pour 4 heures	600 \$ par jour
Café culture :	150 \$ pour 4 heures	225 \$ par jour
Foyer 2 :	150 \$ pour 4 heures	225 \$ par jour
Promenade :	300 \$ pour 4 heures	500 \$ par jour
Salle 101 :	60 \$ pour 4 heures	90 \$ par jour
Cuisine (incluant frais d'assiette):	Min. 2 \$ par convive	Max. 250 \$ par jour

Notez que l'utilisation des équipements techniques (sonorisation et éclairage) décrits dans la fiche technique du Centre culturel de Paspébiac et le personnel d'accueil-vestiaire sont inclus dans le tarif de loyer.

AUTRES FRAIS (*Toutes les taxes applicables sont en sus*)

Journée supplémentaire pour installation, répétition ou démontage :	voir location sans vente de billets
Directeur technique :	30 \$ de l'heure (minimum 3 heures)
Technicien opérateur :	30 \$ de l'heure (minimum 3 heures)
Technicien :	25 \$ de l'heure (minimum 3 heures)
Manœuvre :	20 \$ de l'heure (minimum 3 heures)
Impression billet :	0,25 \$ par billet imprimé
Redevance sur transaction billetterie :	5% du total des transactions effectuées par carte de crédit et Interac

SERVICES ADDITIONNELS (*Toutes les taxes applicables sont en sus*)

Service de bar	Selon la consommation
Frais de bouchon	6,00 \$ par bouteille
Vestiaire	2,00 \$ par manteau

Frais de service de 15% applicable sur toutes consommations et frais de bouchon (si applicable) facturés à l'événement.

LOCATION AVEC VENTE DE BILLETS (*Toutes les taxes applicables sont en sus*)

	<u>Loyer de base</u>		<u>Loyer variable</u>
Salle multi :	400 \$ par jour	PLUS	2,00 \$ par billet vendu
Café culture :	150 \$ par jour	PLUS	2,00 \$ par billet vendu
Foyer 2 :	150 \$ par jour	PLUS	2,00 \$ par billet vendu
Cuisine (incluant frais d'assiette):	Min. 2 \$ par convive		Max. 250 \$ par jour

De plus, le locataire s'engage à payer les sommes suivantes :

- toutes les taxes applicables;
- une redevance de 3,9% du total des transactions effectuées par carte de crédit et débit;
- les frais exigés par la SOCAN, si applicables;
- le loyer variable;
- 0,11 \$ par billet imprimé.

À noter qu'un frais de service de 4,00 \$ par billet est exigé des spectateurs lors de la vente des billets.

Notez que l'utilisation des équipements techniques (sonorisation et éclairage) décrits dans la fiche technique du Centre culturel de Paspébiac et le personnel d'accueil-vestiaire sont inclus dans le tarif de loyer.

AUTRES FRAIS (Toutes les taxes applicables sont en sus)

Journée supplémentaire pour installation, répétition ou démontage :	voir location avec vente de billets
Directeur technique :	30 \$ de l'heure (minimum 3 heures)
Technicien opérateur :	30 \$ de l'heure (minimum 3 heures)
Technicien :	25 \$ de l'heure (minimum 3 heures)
Manœuvre :	20 \$ de l'heure (minimum 3 heures)

SERVICES ADDITIONNELS (Toutes les taxes applicables sont en sus)

Service de bar	Selon la consommation	
Frais de bouchon	6,00 \$ par bouteille	
Vestiaire	2,00 \$ par manteau	
Cuisine (incluant frais d'assiette)	Min. 2 \$ par convive	Max. 250 \$

Frais de service de 15% applicable sur toutes consommations et frais de bouchon (si applicable) facturés à l'événement.

RABAIS ACCORDÉS :

- Résidents et entreprises de Paspébiac : 20 % sur les tarifs de location des salles (loyer fixe et loyer de base)
- Organismes culturels : 30 % sur les tarifs de location des salles (loyer fixe et loyer de base)
- Comité culturel Les Moussaillons : 50 % sur les tarifs de location des salles (loyer fixe, loyer de base et loyer variable) et les 3 premières heures du coordonnateur technique sur chaque événement

**LES GRAVINES DE PASPÉBIAC
CARTE DE TARIFS**

Tarif journalier : 40 \$ tx incl. (4 personnes)	Personne supplémentaire : 15 \$ tx incl.
Tarif demi-journée : 25 \$ tx incl. (4 personnes)	Personnes supplémentaires : 10 \$ tx incl.

Les cabines sont conçues et équipées pour 4 personnes (2 adultes et 2 enfants)
Gratuit pour les enfants de moins de 14 ans
Un maximum de 6 personnes par cabine